

## Note sur les dispositifs et options au Lycée Jean Mermoz

### pour l'année 2024-2025

#### Au primaire :

- SIA (Section Internationale Américaine) (1) (2) : L'entrée dans la section SIA est conditionnée par la réussite à un test d'entrée sur le niveau demandé (du CP au CM2).
- Classe théâtre : (du CE1 au CM2) sur demande de la famille et avis du conseil des maîtres (sous réserve de place disponible).
- Classe tablette : (CM2) sur demande de la famille et avis du conseil des maîtres (sous réserve de place disponible).

#### Au secondaire:

- Latin : pour les élèves de 6<sup>ème</sup> souhaitant débiter cette option à partir de la 5<sup>ème</sup>, l'inscription s'effectue directement en ligne sur Eduka. L'admission sera possible sous réserve de place disponible.
- SIA (Section Internationale Américaine) /BFI (Baccalauréat Français International) (1) (2) : L'entrée dans la section SIA/BFI est conditionnée par la réussite à un test d'entrée sur le niveau demandé (de la 6<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup>).
- LCE (Langue et Culture Etrangère) en espagnol : pour les élèves de 5<sup>ème</sup> souhaitant débiter cette option à partir de la 4<sup>ème</sup>, l'inscription s'effectue directement en ligne sur Eduka. L'admission sera possible sous réserve de place disponible.
- DNL HSELO (Discipline Non Linguistique Hors Section Européenne ou Langues Orientales) en espagnol : pour les élèves de 3<sup>ème</sup> souhaitant débiter cette option à partir de la 2<sup>nde</sup>, l'inscription s'effectue directement en ligne sur Eduka. L'admission sera possible sous réserve de place disponible.
- Section européenne Anglais (Euro) : pour les élèves de 3<sup>ème</sup> souhaitant entrer en section européenne à partir de la 2<sup>nde</sup>, l'inscription s'effectue directement en ligne sur Eduka. L'admission sera possible sous réserve de place disponible.
- SSSB (Section Sportive Scolaire Basket) (1) (2) : L'accès à la section sportive est conditionné par la réussite d'un test d'entrée organisé en fin d'année scolaire en cours.
- Théâtre : Sur demande des élèves et avis des professeurs de théâtre en septembre 2024.
- PARLE : Ce dispositif n'est proposé que sur quatre classes par niveau, sur le cycle 4 (5<sup>ème</sup> -4<sup>ème</sup> -3<sup>ème</sup>) sans sélection et sur une année scolaire. Il n'y a donc pas d'inscription en ligne. Les parents sont informés début juillet 2024, lors de la constitution des classes, et peuvent décliner la proposition d'entrée dans le dispositif PARLE.

- **Choix des enseignements de spécialité en fin de seconde** : Après décision d'orientation et acceptation par les parents de l'élève du choix des trois enseignements de spécialité, **aucune modification ne sera possible durant le cycle terminal** (Années de 1<sup>ère</sup> et de terminale).
- **Choix de l'enseignement de spécialité non poursuivi en fin de première** : Après validation par la direction et acceptation par les parents de l'élève du choix de l'enseignement de spécialité non poursuivi, **aucune modification ne sera possible durant l'année de Terminale**.
- **Choix des options Mathématiques Complémentaires ou Mathématiques Expertes en fin de première** : Après validation par les parents de l'élève du choix de l'une de ces deux options, **l'élève s'engage à poursuivre l'option choisie toute l'année de Terminale**.

**Pour information :**

L'admission dans une section ou option engage l'élève sur la totalité du cycle.

Exemple 1 : inscription en Latin en 5<sup>ème</sup>, l'élève est maintenu dans l'option jusqu'en 3<sup>ème</sup>,

Exemple 2 : Inscription en LCE esp en 4<sup>ème</sup>, l'élève est maintenu en option LCE jusqu'en 3<sup>ème</sup>.

- (1) : Sections soumises à une participation financière complémentaire (cf. règlement financier)
- (2) : Un élève inscrit en SIA/BFI ou en SSSB après réussite aux tests, est reconduit au niveau de classe supérieur sans test